



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sectes

Question écrite n° 115587

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur les cas d'enfants victimes de sectes. Le rapport de la commission d'enquête parlementaire de l'Assemblée nationale intitulée « L'enfance volée : les mineurs victimes de sectes », révèle qu'il existe aujourd'hui entre 40 000 et 80 000 enfants qui seraient sous influence d'une secte en France. C'est pourquoi, il le prie de bien vouloir lui indiquer les mesures existantes et les améliorations qu'il entend apporter.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115587

Rubrique : Ésotérisme

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 janvier 2007, page 201